

SAINT-PARDOUX-SOUTIERS

Acquisition de matériel de sonorisation

Lundi 16 novembre, le Conseil départemental a rendu public les 80 projets élus, par la population dans le cadre de l'initiative budget participatif des Deux-Sèvres.

A Saint-Pardoux-Soutiers, les trois projets présentés ont obtenu le nombre de voix souhaité pour être retenus : des travaux de rénovation à La chapelle de Château-Bourdin, l'aménagement d'un local pour les jeunes et ce troisième projet porté par Sophie Auger pour l'association du Foyer rural concerne l'acquisition de matériel de sonorisation. Après avoir voté, un avis favorable a été accordé pour financer le matériel de sonorisation et l'aménagement d'un local pour les jeunes » « Les actions animées par le Foyer rural ne permettent pas d'avoir une

trésorerie suffisante pour effectuer des achats professionnels assez conséquents. Les membres du Foyer rural souhaitent pouvoir monter de nouveaux projets en collaboration avec les écoles de la commune en proposant des spectacles. Pour la fin d'année ou à l'occasion de la clôture d'un programme pédagogique, l'association pourra accompagner les élèves grâce à son matériel professionnel. L'acquisition de matériel va aussi permettre de sonoriser des scènes pour la célèbre Fête de la musique de la commune ».

Un coût d'environ 8 790 €, que le département financera à hauteur de 80 %. Les 20 % restant seront pris en charge par l'association du Foyer rural. « Cet achat est prévu en début d'année prochaine, si le contexte sanitaire le permet » conclut Natha-



Nathalie Audebert, présidente de l'association du Foyer rural.

lie Audebert, présidente de l'association du Foyer rural.